

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Groupe thématique Culture de 12h15 à 13h45 au Jardin et Musée botaniques cantonaux*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications  Mme la Présidente souhaite un heureux anniversaire à Mme la députée Laurence Creteigny ainsi qu'à M. le député Yves Paccaud.			
	2.	Dépôts  Pétitions: (17_PET_004) pour le maintien des offices postaux du canton de Vaud, (17_PET_005) des commerçants de la commune d'Ollon contre la fermeture de leur office postal.  Motions: (17_MOT_008) Jean-Michel Dolivo, (17_MOT_009) Serge Melly.  Interpellations: (17_INT_045) Manuel Donzé, (17_INT_046) Séverine Evéquo, (17_INT_047) Vassilis Venizelos, (17_INT_048) Jérôme Christen, (17_INT_049) Sabine Glauser Krug.  Postulats: (17_POS_012) Christelle Luisier Brodard, (17_POS_013) Vincent Jaques, (17_POS_014) Léonore Porchet.  Simple question: (17_QUE_002) Sabine Glauser Krug.			
RENV-CE	3.	(17_INT_041) Interpellation Jean-Daniel Carrard - Utilisation de drones privés dans le domaine public : quelle législation cantonale ? (Pas de développement)			
RENV-CE	4.	(17_INT_042) Interpellation Catherine Labouchère et consorts - Application de l'art. 108 RLS, quelques précisions svp. (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	(17_INT_043) Interpellation Vassilis Venizelos et consorts - Planification scolaire : pour que les villages restent des lieux vivants (Pas de développement)			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	6.	(17_INT_044) Interpellation Jérôme Christen et consorts - Viol d'adolescentes et de femmes très alcoolisées : après l'abandon d'une campagne de prévention, quelles mesures l'Etat de Vaud entend-il prendre ? (Pas de développement)			
RENV-CE	7.	(17_INT_036) Interpellation Taraneh Aminian - Qu'en est-il du projet d'agrandissement gymnasial à La Tour-de-Peilz ? (Développement)			
RENV-CE	8.	(17_INT_040) Interpellation Thierry Dubois - Dans quelles mesures l'accroissement du secteur ambulatoire favorisé par l'Etat contribue-t-il à une augmentation constante des primes maladies ? (Développement)			
RENV-COM	9.	(17_MOT_005) Motion Rémy Jaquier, au nom du Bureau du Grand Conseil - Pour l'introduction de l'assermentation du Secrétaire général du Grand Conseil (Développement et demande de prise en considération immédiate)  A l'unanimité, le Grand Conseil prend en considération immédiate cette motion et la renvoie à l'étude d'une commission.			
RENV-COM	10.	(17_MOT_006) Motion Raphaël Mahaim et consorts - Médiation civile et assistance judiciaire : un couple qui peut faire bon ménage (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			
RENV-COM	11.	(17_MOT_007) Motion Nathalie Jaccard et consorts - Médiation civile systématique : favoriser les accords plutôt que les longs procès (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	12.	<p>(371) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 1'400'000.-- destiné à financer les travaux de réaménagement paysager de la parcelle n°119, propriété de l'Etat de Vaud, située sur la commune de Veytaux, à proximité du Château de Chillon (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des <math>\frac{3}{4}</math> requise) est acceptée par 116 oui, 2 non et 5 abstentions. (2ème débat) : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est accepté par 113 oui.</p>	DFIRE.	Chollet J.L.	
OA+M	13.	<p>(343) Exposé des motifs et projet de loi modifiant le code de droit privé judiciaire vaudois (CDPJ) – Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Jean-Michel Dolivo et consorts pour un accès facilité des consommateurs à la justice (3ème débat)</p> <p>(3ème débat) : art. 37, al. 3, version du 2ème débat (oui) opposée à la version du 1er débat (non) : la version du 2ème débat est préférée par 74 oui et 63 non. Fin du 3ème débat. En vote final, le projet de loi est accepté par 72 oui et 67 non. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 72 oui et 67 non. Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat sur la motion Dolivo (acceptation du rapport) sont acceptées avec de nombreux avis contraires et abstentions.</p>	DIS.	Mahaim R. (Majorité), Blanc M. (Minorité)	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	14.	<p>(337) Exposé des motifs et projets de lois modifiant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la loi sur le personnel de l'Etat de Vaud</li> <li>- la loi sur les marchés publics</li> <li>- la loi sur les subventions</li> <li>- la loi d'application dans le Canton de Vaud de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes</li> <li>- la loi sur les subventions (contre-projet à la motion Fabienne Freymond Cantone demandant de mieux faire respecter l'égalité salariale entre les femmes et les hommes)</li> <li>- la loi d'application dans le Canton de Vaud de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (contre-projet à la motion Fabienne Freymond Cantone demandant de mieux faire respecter l'égalité salariale entre les femmes et les hommes)</li> </ul> <p>Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la motion Fabienne Freymond Cantone demandant de mieux faire respecter l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (06_MOT_133)</li> <li>- la motion Michèle Gay Vallotton et consorts visant à garantir l'égalité salariale entre hommes et femmes par le biais d'une commission tripartite (11_MOT_137)</li> <li>- la motion Lena Lio et consorts - Pour des subventions cantonales respectueuses de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (15_MOT_077)</li> <li>- le postulat Cesla Amarelle et consorts demandant une intensification de la mise en oeuvre du Plan pour l'égalité adopté par le Conseil d'Etat en 2004 (11_POS_250)</li> </ul> <p>et</p> <p>Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphanie Apothéloz et consorts : Demande des précisions quant au respect de la loi sur l'égalité au sein des organismes conventionnés (11_INT_624)</p> <p>et</p> <p>Réponse du Conseil d'Etat à la simple question Stéphanie Apothéloz - Où en est le traitement de la motion Gay Vallotton pour garantir l'égalité salariale entre femmes et hommes par une commission tripartite ? (13_QUE_006) (2ème débat)</p> <p>(2ème débat) : Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud : art. 5 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi est accepté avec quelques abstentions. Loi sur les subventions (contre-projet) : art. 3 accepté. Fin du 2ème débat.</p>	DTE, DIRH	Treboux M. (Majorité), Keller V. (Minorité)	



**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	15.	<p>(363) Rapport final de bouclage et Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit additionnel lié au renchérissement de CHF 415'077.85 pour le bouclage du crédit d'investissement de CHF 8'550'000.- accordé par le Grand Conseil le 17 septembre 2002 pour financer les travaux de la réadaptation du bloc opératoire et le réaménagement des consultations générales ambulatoires de la Maternité (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des <math>\frac{3}{4}</math> requise) est acceptée par 88 oui, 7 non et 5 abstentions. (2ème débat) : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est accepté avec une abstention.</p>	DSAS.	Venizelos V.	
OA	16.	<p>(364) Rapport final de bouclage et Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit additionnel de CHF 4'082'595.69 pour le bouclage du crédit d'étude de CHF 4'000'000.- accordé par le Grand Conseil le 4 mars 1991 et du crédit d'investissement de CHF 35'300'000.- accordé par le Grand Conseil le 20 mai 1997 pour financer les travaux de la 1ère étape du nouveau bâtiment dit « Bugnon-Est » (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des <math>\frac{3}{4}</math> requise) est acceptée par (2ème débat) : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final le projet de décret est accepté à l'unanimité.</p>	DSAS.	Venizelos V.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	17.	(365) Rapport final de boucllement et Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit additionnel lié au renchérissement de CHF 737'700.25 pour le boucllement du crédit d'investissement de CHF 9'055'000.- accordé par le Grand Conseil le 21 mars 2006 pour financer la restructuration du Service de radio-oncologie aux niveaux 06 et 07 du bâtiment hospitalier du CHUV (1er débat)  (1er débat) : entrée en matière acceptée. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1e débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est acceptée par 94 oui, 6 non et 7 abstentions. (2ème débat) : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final le projet de décret est accepté à l'unanimité.	DSAS.	Venizelos V.	
RENV-T	18.	(334) Exposé des motifs et projet de décret ordonnant la convocation des électeurs pour se prononcer sur l'initiative populaire "Pour le remboursement des soins dentaires" et sur le contre-projet du Grand Conseil (1er débat)  Une motion d'ordre Phillippe Jobin demandant un report du traitement de cet objet à la semaine prochaine est acceptée par 72 oui, 46 non et 9 abstentions.	DSAS.	Mojon G. (Majorité), Crottaz B. (Minorité)	31/10/2017
RENV-SD	19.	(320) Bilan intermédiaire sur le plan stratégique du CHUV 2014-2018  Après une discussion générale, le vote sur les avenants se dérouleront lors d'une prochaine saénce.	DSAS.	Venizelos V.	31/10/2017
RENV-T	20.	(17_RES_048) Résolution Céline Ehrwein Nihan et consorts - Les hommes : des pères à part entière (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures)			31/10/2017
RENV-T	21.	(356) Exposé des motifs et projet de loi sur l'orientation professionnelle (1er débat)	DFJC.	Jaccard N.	31/10/2017

## Séance du Grand Conseil

Mardi 24 octobre 2017

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	22.	(17_MOT_105) Motion Jérôme Christen et consorts - Pour obtenir une répartition plus équitable du financement des établissements scolaires entre l'Etat de Vaud et les Communes en matière de rénovations lourdes ou de nouvelles constructions	DFJC	Rezso S.	31/10/2017
RENV-T	23.	(16_POS_192) Postulat Gérard Mojon et consorts - Orientation des jeunes après l'école : une analyse approfondie s'impose	DFJC	Butera S.	31/10/2017
RENV-T	24.	(16_POS_193) Postulat Manuel Donzé et consorts - Echecs en première année dans nos hautes écoles : en fait-on assez au niveau de l'orientation scolaire et professionnelle dans nos écoles ?	DFJC	Butera S.	31/10/2017
RENV-T	25.	(16_POS_191) Postulat Laurence Cretegnny et consorts - Politique socio-éducative, bilan actuel et vision d'avenir	DFJC	Donzé M.	31/10/2017
RENV-T	26.	(16_INT_541) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts - Transition entre l'école et la vie professionnelle : quo vadis ?	DFJC.		31/10/2017
RENV-T	27.	(16_INT_633) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabienne Despot - De l'officialité des titres, grades et diplômes	DFJC.		31/10/2017

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :